



Réunion du 1^{er} décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 95
Nombre de votants : 103

L'an deux mille quatorze, le premier décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante de Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Jean-Charles CAZALÉ (suppléant de Louis COSTEDOAT), Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSÉ, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Bernard MELIANDE, Frédérique PETERS, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Héléne MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LECHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Idelette DEMAISON (pouvoir à David CRABOS), Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Michel JESER, Delia MATA-CIAMPOLI (pouvoir à Pierre MUCHADA), Jacques CLAVE (pouvoir à Véronique ETCHART), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Michel LABOURDETTE), Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Frédéric LARRIVIERE), Sylvie DAHETZE, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 1 : SOCIETE BEARN OPERATIONS POMPAGES SERVICES (BOPS) A
PARDIES : AIDE A L'INVESTISSEMENT MATERIEL**

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

La SAS BOPS a été créée le 8 juillet 2014 à PARDIES (avenue du Lac).

L'activité porte sur les opérations de pompage de fluides sous pression (eau, acides, ciments et autres) et sur toutes prestations de services relatives aux forages et notamment à la protection des sous-sols par l'isolation des nappes phréatiques sur forages pétroliers, gaziers ou autres, à l'isolation des forages géothermiques, à l'entretien des eaux thermales.

Le pôle de compétitivité AVENIA, spécialiste des géosciences, a rencontré et conseillé les porteurs de projet en phase création. Il confirme qu'il y a une place sur le marché pour une telle entreprise au regard du retrait en France des entreprises leaders que sont SCHLUMBERGER et BAKER HUGHES.

M. COLL et Mme GABARD, les dirigeants, sont issus de ces groupes et connaissent parfaitement le métier.

L'effectif salarié est au démarrage de 3 personnes, les 2 dirigeants assurant eux-mêmes la réalisation des premiers chantiers. En novembre 2014, un opérateur va être recruté. En janvier 2015, 5 recrutements supplémentaires sont prévus : un superviseur, un helper, un mécanicien, un technicien de laboratoire, 1 QHSE.

L'objectif est d'avoir 2 équipes de chantier, car ces derniers imposent le fonctionnement des machines jour et nuit. Si BOPS obtient le marché avec RETIA, elle embaucherait une deuxième équipe de 5 personnes dès février 2015. L'entreprise a déjà conclu des marchés avec un rayonnement national. Elle va ainsi travailler pour VERMILION, CELTIQUE ENERGIE à GAROS, mais également sur des chantiers de forage d'eau en région parisienne ou à SAINT-ETIENNE par exemple.

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2014-2015 serait de 2 559 000 € avec une croissance envisagée de 10 % l'année suivante et encore 7 % ensuite.

L'investissement total porte sur 1 977 518,85 €. L'enveloppe éligible retenue est de 1 957 337,14 € correspondant à l'acquisition d'une unité de pompage et de son instrumentation et d'une unité de pompage assortie d'une unité d'acidification.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une subvention de 40 000 €, représentant 2,04 % de l'assiette éligible retenue à hauteur de 1 957 337,14 € HT, **sous réserve de l'obtention d'un accord de prêt**,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SAS BOPS la convention annexée à la présente délibération qui fixe les modalités de versement de ladite subvention.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/12/2014
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/12/2014